



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

All purchase of Alliance Française Ottawa (AF OTTAWA) Products or services requires acceptance of the following Terms and Conditions. Ontario Law applies.

Tout achat de produits ou de services de l'Alliance Française Ottawa (AF OTTAWA) requiert l'acceptation des conditions générales de vente suivantes. Les lois de l'Ontario s'appliquent.

BEHAVIOUR POLICY / POLITIQUE DE COMPORTEMENT

Aggressive behavior, whether verbal or physical, is strictly prohibited at the Alliance Française Ottawa. In the event of inappropriate or violent conduct, the Alliance Française Ottawa reserves the right to deny registration or immediately expel the individual involved without any refund. This policy applies to all services offered, including the language school, examination center, and cultural events organized by the Alliance Française Ottawa.

Tout comportement agressif, qu'il soit verbal ou physique, est strictement interdit au sein de l'Alliance Française Ottawa. En cas de comportement inapproprié ou violent, l'Alliance Française Ottawa se réserve le droit de refuser l'inscription ou d'exclure immédiatement la personne concernée sans aucun remboursement. Cette politique s'applique à tous les services proposés, y compris l'école de langue, le centre d'examen et les événements culturels organisés par l'Alliance Française Ottawa.

PLACEMENT TEST AND PRODUCTS / TEST DE NIVEAU ET PRODUITS

A placement test, consisting of an online assessment and an oral interview with one of our instructors, is mandatory for all new students and for returning students at AF OTTAWA who have not taken a course in the past twelve (12) months. Please note that these fees are non-refundable. The results of the test are valid for six (6) months.

Purchase of the following products is final, non-refundable and nontransferable:

- Shipping and handling fees
 - Learning material (i.e., textbooks, exercise books, Frello)
-

Un test de niveau, comprenant une évaluation en ligne et un entretien oral avec l'un de nos instructeurs, est obligatoire pour tous les nouveaux étudiants ainsi que pour ceux qui reprennent des cours à l'AF OTTAWA après une absence de douze (12) mois ou plus. Veuillez noter que ces frais ne sont pas remboursables. Les résultats de ce test sont valides pour une période de six (6) mois.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

L'achat des produits suivants est ferme et définitif ; ces produits ne sont ni remboursables ni transférables :

- Frais de manutention et d'envoi
- Matériel d'apprentissage (i.e. livres et cahiers d'exercices, Frello)

REGISTRATION FEES & MEMBERSHIP / FRAIS D'ENREGISTREMENT & ADHÉSION

New students and returning students (who have not participated in a course in the past year): \$45.00 yearly administrative fee.

Member signing up for a class: \$25.00 yearly administrative fee.

Registration and administrative fees are non-refundable and are effective from the date of purchase.

Nouveaux étudiants et étudiants de retour (qui n'ont pas participé à un cours l'année précédente) : 45,00\$ de frais administratifs annuels.

Adhérent s'inscrivant dans une classe : 25,00\$ de frais administratifs annuels.

Tous les frais d'inscription et administratifs sont non remboursables et sont applicables à partir de la date d'achat.

METHODS OF PAYMENT / MÉTHODES DE PAIEMENT

Online or over the phone: VISA Credit or debit, MASTERCARD credit or debit, AMEX (+2.4% fees will be applied), Discover.

In person: VISA Credit or debit, MASTERCARD credit or debit, direct deposit, Interac transfer, AMEX (+2.4% fees will be applied), Discover, Debit/Interac card.

Cheques payable to AFRCNC or Alliance Française de la Région de la Capitale Nationale du Canada. A \$50.00 NSF fee will be charged for non-sufficient funds cheques.

AF OTTAWA is a Canadian non-profit organization. Training fees are eligible for the tuition tax credit. Certificates are issued once per year, at the end of February (communication of SIN number might be required and will not be retained once processed).

Bank information is not recorded and are then destroyed once payment is processed.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

En ligne ou par téléphone : VISA crédit ou débit, MASTERCARD crédit ou débit, AMEX (+2,4 % de frais s'appliqueront), Discover.

En personne : VISA crédit ou débit, MASTERCARD crédit ou débit, dépôt direct, virement Interac, AMEX (+2,4 % de frais s'appliqueront), Discover, carte Débit/Interac.

Chèques à l'ordre de AFRANC ou Alliance Française de la Région de la Capitale Nationale du Canada. Des frais de 50,00 \$ seront appliqués pour les chèques sans provision.

AF OTTAWA est une organisation à but non lucratif canadienne. Les frais de formation sont admissibles au crédit d'impôt pour frais de scolarité. Les certificats sont délivrés une fois par an, à la fin du mois de février (la communication du numéro d'assurance sociale peut être requise et ne sera pas conservée une fois traitée).

Les informations bancaires ne sont pas enregistrées et sont détruites une fois le paiement traité.

PRIVACY & EMAIL USAGE POLICY / POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET D'UTILISATION DU COURRIEL

AF OTTAWA will request the necessary information to process your class or exam registration, including your name, telephone number, email address, home address, etc. Students' and members' private information will never be shared with any third party.

This information will be used for communication purposes to improve the quality of our services (customer satisfaction survey, session information). You reserve the right to unsubscribe from these e-mails.

Lessons may be recorded strictly for quality control purposes; no recordings will be distributed without the participants' consent.

AF OTTAWA vous demandera de fournir les informations nécessaires au traitement de votre inscription aux cours ou examens : nom, numéro de téléphone, adresse électronique, adresse résidentielle, etc. Les informations privées des étudiants et des membres ne seront jamais partagées avec des tiers.

Ces informations seront utilisées à des fins de communications pour améliorer la qualité de nos services (questionnaire de satisfaction, informations sur les sessions). Vous réservez le droit de vous désabonner pour ne plus recevoir ces courriels.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Les cours peuvent être enregistrés uniquement à des fins de contrôle qualité ; aucune diffusion ne sera effectuée sans l'accord des participants.

GROUP CLASSES AND WORKSHOPS (PROGRAMMED) / COURS DE GROUPES ET ATELIERS (PROGRAMMÉS)

Students must be 16 years old minimum to enroll in an adult group class. Parents'/Legal guardians' permission required for minors.

Individual clients/students: all fees payable upon registration: full tuition, learning material and other (if applicable).

Employer-financed training: full payment required one week after the first lesson.

Students who join the group during the session pay the full amount.

AF OTTAWA reserves the right to cancel any course or reduce the number of instructional hours of any given group course due to insufficient enrollment.

Course duration:

- 6 students enrolled or more: indicated duration of the session
- 5 students enrolled: 5/6 of duration
- 4 students enrolled: 2/3 of duration
- Less than 4 students enrolled: the course is canceled

CANCELLATION REQUEST FROM STUDENT OR EMPLOYER:

Once the course has started, registration is final. Refunds and/or credits must be requested minimum 2 business days before the first lesson via emailing info@af.ca.

Exception: medical emergency supported by documentary evidence (i.e., hospital note).

A \$75.00 cancellation fee will be automatically applied to all cancellations or request to postpone to another session.

Learning material is non-refundable.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

All credit notes are valid for one (1) year; they can be used as payment for any other service provided by AF OTTAWA, i.e., another class, private lessons, books, or events. Credit notes are nontransferable.

AF OTTAWA cannot be held responsible for students' changes in work commitments or personal circumstances.

Classes may occasionally be recorded for quality assurance purposes.

Pour s'inscrire dans un cours d'adultes, les étudiants doivent être âgés de 16 ans minimum. Accord des parents/représentants légaux exigé pour les mineurs.

Clients/étudiants particuliers : tous les frais sont payables à l'inscription : frais de scolarité complets, matériel d'apprentissage et autres (le cas échéant).

Formation financée par l'employeur : paiement intégral requis une semaine après la première leçon.

Les étudiants qui rejoignent le groupe pendant la session paient le montant total.

AF OTTAWA se réserve le droit d'annuler tout cours ou de réduire le nombre d'heures de cours d'un groupe donné en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Durée des cours :

- 6 étudiants inscrits ou plus : durée indiquée de la session
- 5 étudiants inscrits : 5/6 de la durée
- 4 étudiants inscrits : 2/3 de la durée
- Moins de 4 étudiants inscrits : le cours est annulé

DEMANDE D'ANNULATION DE LA PART DE L'ÉTUDIANT
OU DE L'EMPLOYEUR :

Une fois le cours commencé, l'inscription est définitive. Les remboursements et/ou les crédits doivent être demandés au plus tard 2 jours ouvrables avant le premier cours par courrier électronique à l'adresse info@af.ca.

Exception : urgence médicale appuyée par des preuves documentaires (par exemple, note d'hôpital).

Des frais d'annulation de 75,00 \$ seront automatiquement appliqués à toute annulation ou demande de report sur une autre session.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Le matériel pédagogique est non-remboursable.

Toutes les notes de crédit sont valables un (1) an ; elles peuvent être utilisées comme paiement pour tout autre service fourni par AF OTTAWA, c'est-à-dire un autre cours, des leçons privées, des livres ou des événements. Les notes de crédits ne sont pas transférables à autrui.

AF OTTAWA ne peut être tenu responsable des changements dans les engagements professionnels ou les circonstances personnelles des étudiants.

Les cours peuvent occasionnellement être enregistrés à des fins d'assurance qualité.

CUSTOMISED COURSES / COURS SUR MESURE

Individual clients/students (PRIV): all fees payable upon registration: full tuition, learning material and other (if applicable).

The payment is required for at least 72 hours before the first class to secure the training. If the payment is not received within this timeframe, the course cannot be confirmed, and the start date will need to be postponed.

Employer-financed training (CORP): payment in full or within 30 days of reception of invoice (full amount or monthly invoices available upon request).

The signed documents are required at least 72 hours before the first class to secure the training. If documents are not received within this timeframe, the course cannot be confirmed, and the start date will need to be postponed.

CONTRACT CANCELLATION:

Course hours are not transferable to a third party.

Individual clients/students (PRIV): Once the course has started, registration is final. Refunds and/or credits must be requested minimum 2 business days before the first lesson via emailing privatecourses@af.ca and info@af.ca

Exception: medical or family emergency supported by documentary evidence (i.e., hospital note).

Cancellation penalty: sum corresponding to 10% of course amount in said contract.

All credit notes are valid for one (1) year; they can be used as payment for any other service provided by AF OTTAWA, i.e., another class, private lessons, books, or events.

Employer-financed (CORP):

Cancellation penalty:



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Sum corresponding to the instructional hours scheduled for 7 days following the request will be charged, notwithstanding attendance. At the end of this week's notice, a new pack of hours will be associated with this contract, according to the revised total number of billable hours since the beginning of the contract

AND

if the revised number of hours represents more than 50% of the hours provided for in the initial contract, the final invoice will be adjusted based on the associated pack and revalued according to the rate grid in force when the contract was initially signed

OR

if the number of hours is less than or equal to 50% of the hours of the initial contract, 50% of the hours of the initial contract will be invoiced. The final invoice will be adjusted based on the associated package and will be revalued according to the rate grid in force at the time of the initial contract signature.

LESSON CANCELLATION

Once agreed upon, schedule is fixed.

Student(s) must notify AF OTTAWA office at least 2 business days in advance of any lesson modification or cancellation in writing at privatecourses@af.ca and info@af.ca.

Exception: medical emergency supported by documentary evidence (i.e., hospital note).

Semi-private courses Essential package : no adjustments or course cancellation.

Lessons cancelled without a notice of 2 business days will be charged in full. Definition of "business days": 8:30am to 5pm, Monday to Friday (except Ontario statutory holidays).

Private courses Essential package, MCEL: limitations on adjustments and course cancellations (1 cancellation per block of 20 hours according to the prementioned notice).

Private courses Premium package: unlimited adjustments (according to the prementioned notice). The last month of the contract, if the number of billable hours is less than or equal to 50% of the hours of the initial contract, 50% of the hours of the initial contract will be invoiced, notwithstanding attendance.

Classes may occasionally be recorded for quality assurance purposes.

Clients/étudiants particuliers (PRIV) : tous les frais sont payables à l'inscription : frais de scolarité complets, matériel d'apprentissage et autres (le cas échéant).



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Le paiement doit être effectué au moins 72 heures avant le début du premier cours pour garantir la formation. Si le paiement n'est pas reçu dans ce délai, le cours ne pourra pas être confirmé et la date de début devra être reportée.

Formation financée par l'employeur (CORP) : paiement intégral ou dans les 30 jours suivant la réception de la facture (facture totale ou factures mensuelles disponibles sur demande).

Les documents signés sont requis au moins 72 heures avant le début du premier cours pour garantir la formation. Si les documents ne sont pas reçus dans ce délai, le cours ne pourra pas être confirmé et la date de début devra être reportée.

ANNULATION DE CONTRAT :

Les heures de cours ne sont pas transférables à un tiers.

Clients/étudiants particuliers (PRIV) : Une fois le cours commencé, l'inscription est définitive. Les remboursements et/ou crédits doivent être demandés au plus tard 2 jours ouvrables avant le premier cours par courriel à privatecourses@af.ca et info@af.ca.

Exception : urgence médicale ou familiale appuyée par des preuves documentaires (par exemple, note d'hôpital).

Pénalité d'annulation : somme correspondant à 10% du montant du cours dans ledit contrat.

Toutes les notes de crédit sont valables un (1) an ; elles peuvent être utilisées comme paiement pour tout autre service fourni par AF OTTAWA, c'est-à-dire un autre cours, des leçons privées, des livres ou des événements.

Formation financée par l'employeur (CORP) :

Pénalité d'annulation :

La somme correspondant aux heures d'enseignement prévues dans les 7 jours suivant la demande sera facturée, nonobstant la présence. A la fin de la semaine de préavis, un nouveau pack d'heures sera associé au présent contrat, en fonction du nombre total révisé d'heures facturables depuis le début du contrat

ET

si le nombre d'heures révisé représente plus de 50% des heures prévues dans le contrat initial, la facture finale sera ajustée sur la base du pack associé et réévaluée selon la grille tarifaire en vigueur lors de la signature initiale du contrat

OU



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

si le nombre d'heures est inférieur ou égal à 50 % des heures du contrat initial, 50 % des heures du contrat initial seront facturées. La facture finale sera ajustée sur la base du forfait associé et sera réévaluée selon la grille tarifaire en vigueur au moment de la signature du contrat initial.

ANNULATION DE LEÇON

Une fois qu'un accord a été conclu, le calendrier est fixé.

Les étudiants doivent informer le bureau de l'AF OTTAWA au plus tard 2 jours ouvrables à l'avance de toute modification ou annulation de cours par écrit à privatecourses@af.ca et info@af.ca.

Exception : urgence médicale ou familiale appuyée par des preuves documentaires (par exemple, note d'hôpital).

Cours semi-privés Pack Essentiel : aucune modification/report de classe.

Les leçons annulées sans préavis de 2 jours ouvrables seront facturées dans leur intégralité. Définition de « jours ouvrables » : de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés en Ontario).

Cours privés Pack Essentiel, MCEL : limitations des ajustements et des annulations de cours (1 modification/annulation par bloc de 20 heures selon le préavis susnommé).

Cours privés Pack Premium : ajustements illimités (selon le préavis susnommé). Le dernier mois du contrat, si le total des heures facturables est égal ou inférieur à 50% des heures du contrat initial, 50 % des heures du contrat initial seront facturées, nonobstant la présence.

Les cours peuvent occasionnellement être enregistrés à des fins d'assurance qualité.

MON COURS EN LIGNE (MCEL)

MCEL course hours are neither refundable nor convertible into private class hours.

Once agreed upon, schedule is fixed.

Student(s) must notify AF OTTAWA office at least 2 business days in advance of any lesson modification or cancellation in writing at privatecourses@af.ca and info@af.ca.

One cancellation/rescheduling is allowed for the entirety of the course with a minimum of 2 business days' notice. If less than 2 business days' notice is given, cancellation is only allowed in the case of a medical or family emergency, supported by documentary evidence (such as a medical certificate or hospital note).

Lessons cancelled without a notice of 2 business days will be charged in full.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Definition of "business days": 8:30am to 5pm, Monday to Friday (except Ontario statutory holidays).

Les heures de cours MCEL ne sont ni remboursables, ni transformables en heures de cours privé.

Une fois qu'un accord a été conclu, le calendrier est fixé.

Les étudiants doivent informer le bureau de l'AF OTTAWA au plus tard 2 jours ouvrables à l'avance de toute modification ou annulation de cours par écrit à privatecourses@af.ca et info@af.ca.

Une seule annulation/report est autorisé(e) pour l'intégralité du cours, avec un préavis minimum de 2 jours ouvrables. Si le préavis est inférieur à 2 jours ouvrables, l'annulation n'est autorisée qu'en cas d'urgence médicale ou familiale, accompagnée de preuves documentaires (par exemple, un certificat médical ou une note d'hôpital).

Les leçons annulées sans préavis de 2 jours ouvrables seront facturées dans leur intégralité.
Définition de « jours ouvrables » : de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés en Ontario).

TESTS AND CERTIFICATIONS / EXAMENS ET CERTIFICATIONS

It is the sole responsibility of the candidate to ensure that he/she is registered for the appropriate exam. AF OTTAWA and its employees cannot be held responsible for the choices made by the candidate.

Full payment required upon registration.

Per official institutions' requests, additional personal information may be required to register for certain tests.

By signing up candidates understand and agree to abide by any restrictions and/or special accommodations mandated by AF OTTAWA and/or government authorities (i.e. health restrictions).

All applications and supporting documentation must be received/saved before the registration deadline (see calendar). No application will be accepted if received incomplete or after the registration deadline. No exceptions will be made.

Any candidate arriving after the time indicated on the convocation will be refused entry to the examination room.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

TCF:

Candidates may request a new correction of their written and/or oral production. These requests must be submitted within 30 days of the publication of the attestations. A fee of \$80 for each part (writing or speaking) will be charged for each request.

DELF-DALF:

A fee of \$75 will be charged for any request to send a DELF-DALF transcript to any person or organization other than the candidate.

A fee of \$75 will be charged for the issuance of a transcript.

A fee of \$75 will be charged for the reissue of the diploma.

A fee of \$25 will be charged for any request to send the diploma via FedEx.

DELOCALIZED EXAMS:

An application fee of \$55 will automatically be applied to all applications for delocalized exams. Annual administrative fees of \$45 will be billed before the 1st day of the exams along with the hours of supervision (\$45/hour of test to be supervised).

In the event of withdrawal by the applicant, these fees will not be reimbursed.

Exceptions can be made in cases of medical or family emergencies, provided they are supported by documentary evidence (e.g., hospital note).

The certificates of results are personal and confidential. We will not be able to transmit them on to anyone other than the candidate.

All requests to cancel or reschedule must be received before the registration deadline.

No refund or request to reschedule will be processed if received after the registration deadline.

Exception: medical or family emergency supported by documentary evidence (i.e. hospital note).

CANCELLATION OR REPORT PENALTY:

\$80.00 cancellation fee will be automatically applied to all cancellations or requests to reschedule received before the deadline via email at info@af.ca.

No refund or credit will be granted under any circumstances past the prementioned deadlines.

If AF OTTAWA must cancel a session of tests, an alternative exam date will be offered, or a full refund will be granted.

All request to reissue a diploma, or a certificate delivered will be billed 20\$.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Il est de la seule responsabilité du candidat de s'assurer qu'il est inscrit à l'examen approprié. AF OTTAWA et ses employés ne peuvent être tenus responsables des choix faits par le candidat.

Paiement intégral requis au moment de l'inscription.

À la demande des institutions officielles, certaines informations personnelles supplémentaires peuvent être exigées pour l'inscription à certains tests.

En s'inscrivant, les candidats comprennent et acceptent de suivre d'éventuelles restrictions et/ou aménagements exigés par l'AF OTTAWA et/ou les autorités gouvernementales (i.e. restrictions sanitaires).

Toutes les demandes et les pièces justificatives doivent être reçues/enregistrées avant la date limite d'inscription (voir calendrier). Aucune demande ne sera acceptée si elle est reçue incomplète ou après la date limite d'inscription. Aucune exception ne sera faite.

Tout candidat arrivant après l'heure indiquée sur la convocation se verra refuser l'entrée en salle d'examen.

TCF :

Les candidats peuvent demander à bénéficier d'une nouvelle correction de leur production écrite et/ou de leur production orale. Ces demandes doivent être soumises dans un délai de 30 jours à partir de la publication des attestations. Toute demande de recorection sera facturée 80\$ par épreuve.

DELF-DALF :

Des frais de 75\$ seront appliqués pour toute demande d'envoi d'un relevé de notes DELF-DALF à toute autre personne ou organisme que le/la candidat(e).

Un frais de 75 \$ sera appliqué pour l'envoi d'un relevé de notes.

Un frais de 75 \$ sera appliqué pour la réédition du diplôme.

Un frais de 25 \$ sera appliqué pour toute demande d'envoi du diplôme par FedEx.

EXAMENS DÉLOCALISÉS :

Des frais d'ouverture de dossier de 55,00\$ seront automatiquement appliqués pour toute demande d'examens délocalisés. Des frais administratifs annuels de 45,00\$ seront facturés avant le début de la 1ère épreuve avec les heures de surveillance (45,00\$/heure de surveillance). En cas de désistement, ces frais ne sont pas remboursables.

Exception : urgence médicale ou familiale appuyée par des preuves documentaires (par exemple, note d'hôpital).



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Les attestations de résultats sont personnelles et confidentielles. Nous ne pourrions pas les transmettre à quiconque en dehors du candidat.

Toute demande d'annulation ou de report doit être reçue avant la date limite d'inscription. Aucun remboursement ni aucune demande de report ne seront traités s'ils sont reçus après la date limite d'inscription.

Exception : urgence médicale ou familiale appuyée par des preuves documentaires (par exemple, note d'hôpital).

PÉNALITÉ D'ANNULATION OU DE REPORT :

Des frais d'annulation de 80,00\$ seront automatiquement appliqués à toutes annulations ou demandes de report reçues dans les délais par courriel à info@af.ca.

Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé en aucun cas après les dates limites susmentionnées. Si AF OTTAWA doit annuler une session d'examens, une autre date d'examen sera proposée, ou un remboursement complet sera accordé.

Toute demande de réédition de diplôme ou de certificat sera facturée 20\$.

CULTURAL EVENTS / ÉVÈNEMENTS CULTURELS

Tickets are neither exchangeable nor refundable. In the event of a schedule change, the Alliance Française Ottawa will do its best to inform participants of any updates or errors. However, it is the responsibility of each participant to verify the accuracy of the event details. If events are postponed or cancelled, AF OTTAWA will offer a credit note for a future event.

AF OTTAWA is not liable for any damages, accident or loss that occur before, during or after the event.

Twenty minutes before the scheduled start time of an event, entry is not guaranteed for ticket holders.

By participating in Alliance Française Ottawa events, you consent to being photographed or filmed for communications purposes. You reserve the right to explicitly refuse.

Individual Membership: \$30.00 yearly fee.

Family Membership: \$50.00 yearly fee (parent, spouse and their children under 18 years of age).

AF OTTAWA student becoming a member: \$25.00 yearly fee.

AF OTTAWA student becoming a member (family membership): \$42.00 yearly fee.

Membership fees are non-refundable.



TERMS & CONDITIONS / CONDITIONS GÉNÉRALES

Les billets ne sont ni échangeables ni remboursables. En cas de modification d'horaire, l'Alliance Française d'Ottawa fera tout son possible pour informer les participants des changements ou des erreurs. Cependant, il est de la responsabilité de chaque participant de vérifier l'exactitude des informations concernant l'événement.

Si l'événement culturel est annulé ou repoussé, AF OTTAWA donnera une note de crédit pour un événement futur.

AF OTTAWA ne peut être tenue responsable pour les dommages, accidents ou pertes éventuels ayant lieu avant, pendant ou après les événements culturels.

20 minutes avant le début programmé d'un événement, l'entrée n'est pas garantie pour les détenteurs de billets.

En participant à des événements de l'Alliance Française Ottawa, vous consentez à vous faire photographier ou filmer à des fins de communications. Vous réservez le droit d'explicitement refuser.

Adhésion individuelle : 30,00\$ par an.

Adhésion famille : 50,00\$ par an (un parent, son conjoint(e) et leurs enfants âgés de moins de 18ans)

Étudiant de l'AF OTTAWA devenant adhérent : 25,00\$ par an.

Étudiant de l'AF OTTAWA devenant adhérent (adhésion famille): 42,00\$ par an.

Les adhésions ne sont pas remboursables.

VALIDITY / VALIDITÉ

Store credit notes, discounts and promotional codes are personal, individual and non-transferable. They are valid for their own period.

Definition of "business days": 8:30am to 5pm, Monday to Friday (except Ontario statutory holidays and AF OTTAWA annual break).

Les notes de crédits, remises et codes promotionnels sont personnels et individuels. Ils ne sont pas transférables et leur durée de validité leur est propre.

Définition de « jours ouvrables » : de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés en Ontario et période de fermeture annuelle de l'AF OTTAWA).